Tribune Chapaisienne



200 ÉQUIPES POUR LE DÉFI POLAIRE!

ARTICLE PAGE 2 - 4





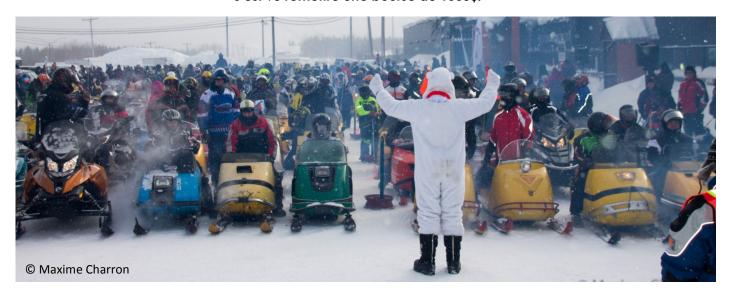




200 ÉQUIPES POUR LE 20^E DU DÉFI POLAIRE!



L'équipe de Lyna Simard et Mario Ouellet a terminé en première place et s'est vu remettre une bourse de 1500\$!



'est 400 motoneiges qui ont pris part au Défi polaire Baie-James: un record de participation pour l'évènement! Les quatre prix de participation ont été gagnés par : Donald Gauthier 1000\$; Josianne Bouchard 1000\$; Nancy Rhiffault 500\$ et Pierre-Benoit Simard 400\$. Raymond Fortin a eu la chance de se mériter une motoneige Artic Cat ZR400 alors que la motoneige Summit a été gagnée par Josianne Bouchard.

POSITIONS DU DÉFI POLAIRE:

Position	Bourse	
1	Lyna Simard et Mario Ouellet	1 500 \$
2	Dany Robert et Jérémie Robert	750 \$
3	Yvan Senneville et Suzanne Simard	500 \$
4	Réjean Jacob et Dany Jacob	400 \$
5	Alain Maltais et André Goulet	350 \$









Tribune Chapaisienne - mars 2017 • 3



Merci à toute l'équipe de bénévoles de la 20e édition du Défi polaire Baie-James!



Prendre soin des tout-petits jamésiens : Tableaux de bord sur l'état de santé

a Direction de santé publique du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James a diffusé les Tableaux de bord sur l'état de santé des tout-petits jamésiens. Ce rapport vise à informer la population, le réseau de la santé et ses partenaires de l'état de santé des enfants âgés de 0 à 5 ans ainsi que des facteurs et déterminants qui l'influencent.

Résultats positifs

La situation des tout-petits jamésiens

DES 0-5 ANS

est généralement bonne. La majorité d'entre eux se portent bien, vivent dans un environnement propice à leur développement et sont, pour une large part, bien outillés pour profiter pleinement de ce que l'école peut offrir.

La quasi-totalité (94 %) des enfants des maternelles 4 et 5 ans a un statut vaccinal complet. Aussi, les bébés jamésiens naissent majoritairement à terme, peu de grossesses sont affectées par un retard de croissance pathologique et les naissances de faible poids et les décès durant la petite enfance sont rares dans la région.

Les Jamésiens peuvent être fiers d'une offre de services et d'infrastructures, destinés aux enfants et à leur famille, bien réelle dans la région : milieux de garde éducatifs de qualité, installations et activités municipales à caractère familial, un réseau communautaire en soutien aux familles, etc.



Améliorations souhaitées

Malgré tout, certains constats laissent croire qu'il y a encore de la place à l'amélioration. Pour cinq tout-petits jamésiens qui arrivent bien préparés à la maternelle, il y en a un qui présente une vulnérabilité dans au moins un domaine de son développement, ce qui pourrait entraîner des difficultés dans son cheminement scolaire. De plus, les garçons sont plus touchés par la vulnérabilité dans au moins un domaine de développement que les filles.

Encore un enfant de 0 à 5 ans sur huit vit dans une famille à faible revenu dans la région et plus des trois quarts des mères jamésiennes qui avaient entrepris l'allaitement au premier contact cessent d'allaiter leur bébé au 6e mois.

L'offre de services en santé publique

Dans son Plan d'action régional 2016 -2020, la Direction de santé publique offre plusieurs services pour promouvoir le développement global des enfants et des jeunes : du soutien aux pratiques parentales dès la grossesse, des services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance, des services de nutrition prénatals et postnatals, du soutien à l'allaitement maternel, des services dentaires préventifs.

Aujourd'hui, il existe un large consensus dans le domaine du développement des enfants : aucune action, à elle seule, ne peut favoriser le développement global. En collaboration avec l'ensemble des partenaires de la petite enfance, un groupe de travail a été mis sur pied pour initier des actions complémentaires et cohérentes afin de répondre aux besoins des enfants et de leurs familles.



Parce que le développement de la petite enfance exerce une emprise sur l'apprentissage de base, la réussite scolaire, la participation économique, la citoyenneté sociale et la santé, nous ne saurons avoir des tout-petits jamésiens physiquement en santé, mentalement alertes, émotionnellement en sécurité et socialement compétents et prêts à apprendre que si tout le monde s'implique : enfants, parents, professionnels, intervenants, milieux de vie, communauté, etc.

Le document peut être consulté sur le site Internet du CRSSS de la Baie-James : <u>www.crsssbaiejames.qc.ca</u>, rubrique *Publications*. Source : Moussa Diop, agent de planification, de programmation et de recherche

Pour information: Julie Pelletier,

Adjointe à la présidente-directrice générale, Relations médias, communications et affaires juridiques 418 748-3575, poste 5106

Julie pelletier@ssss.gouv.qc.ca

www.crsssbaiejames.qc.ca



DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE



Faites la promotion de l'eau de source de Chapais avec nos produits de la campagne

«Notre OR bleu»

BOUTEILLE (plastique) 5\$
BOUTEILLE (vitre) 10\$
VERRES (2) 5\$

Visitez le site internet de la municipalité pour obtenir plus d'information à propos de la campagne de mise en valeur de l'eau d'esker de Chapais.

PRIX D'EXCELLENCE CECOBOIS 2017 :



ecobois a récompensé 16 projets en bois d'exception à l'occasion de la cinquième édition du gala des Prix d'excellence Cecobois, qui s'est tenu au Palais Montcalm de Québec. Cette soirée festive visait à célébrer l'utilisation grandissante du matériau bois dans la construction commerciale, institutionnelle et mul-

tirésidentielle ainsi que le savoirfaire des professionnels du bâtiment québécois sur le plan de l'architecture, de l'ingénierie et de l'innovation. En plus des 16 prix remis par le jury, 8 municipalités ont fait l'objet d'une reconnaissance spéciale pour leur engagement à utiliser le bois dans la construction de leurs bâtiments, et Cecobois a

.....

NORDIC STRUCTURES PARTICIPE À LA RÉALISATION DE 4 PROJETS!

également souligné la contribution exceptionnelle de M. Jean-Claude Baudry, architecte chez Nordic Structure, et de M. Louis Poliquin, ancien directeur de Cecobois, à l'industrie des produits structuraux en bois et au développement des marchés pour ces produits en leur remettant un Prix émérite. Animé par Mme Nathalie Clark, animatrice à TVA, le gala des Prix d'excellence Cecobois a ras-

s de 1 000 m2 Tanguay Trois-Rivières (Mauricie)

CECOBOIS | Québec Jeudi, 2 février 20167

Bâtiment commercial de plus de 1 000 m2 Tanguay Trois-Rivières

Plus grand magasin d'Ameublements Tanguay à ce jour, cette succursale se veut un clin d'œil réussi à l'histoire forestière de la Mauricie par l'utilisation d'une structure principale en bois lamellé-collé. Ce bâtiment se distingue par ses détails architecturaux élégants et raffinés, dont colonnes en V en façade, sa structure aux détails raffinés et ses puits de lumière judicieusement positionnés. L'intégration harmonieuse de la mécanique et de l'éclairage contribuent à rehausser la beauté de la structure en bois laissée apparente. Félicitations à l'équipe de projet : Coarchitecture, Nordic Structures, Les Consultants S.M., Therrien et Pomerleau, Ameublements Tanguay et Prorez.

semblé près de 250 personnes. À cette occasion, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette, a participé à la remise officielle des prix, notamment les prix Reconnaissance de l'engagement municipal, un geste symbolique compte tenu de l'engagement du gouvernement du Québec consigné dans la Charte du bois. « Étant moi-même ministre responsable d'une région forestière, l'Abitibi-Témiscamingue, j'aime souligner l'importance socioéconomique de nos forêts ainsi que l'influence que celles-ci ont toujours exercée sur notre mode de vie et notre économie », a-t-il rappelé. « Au cours des dernières années, le matériau bois a non seulement gagné en hauteur dans la construction, mais il a aussi gagné en crédibilité. Les préjugés s'estompent, les connaissances techniques se développent et les pratiques s'amélio-

rent sans cesse, comme en témoignent la qualité et la quantité de projets mis en lumière ce soir, a mentionné le directeur de Cecobois, M. Gérald Beaulieu. En ayant à l'esprit les attributs du bois, une ressource renouvelable ayant une des plus faibles empreintes environnementales, et sachant que l'utilisation de ce matériau contribue à la lutte aux changements climatiques et à la



création d'emplois en région, on ne peut qu'apprécier davantage les projets présentés dans le cadre de cette édition », a-t-il ajouté. Rappelons que les projets soumis devaient avoir été complétés au cours des trois dernières années, soit de 2013 à 2016. Parmi les 60 candidatures reçues, le jury devait choisir celles qui se démarquaient au

niveau de la qualité du concept

architectural, de la qualité du concept structural, de la qualité de l'exécution, de l'esthétisme, de la fonctionnalité et de l'intégration efficace du matériau bois.



Concept structural intégré Gare fluviale de Lévis (Chaudière-Appalaches)

S'inspirant du passé naval et industriel du site, la structure mixte bois-acier du bâtiment présente une conception soignée, témoignant d'un beau travail de collaboration entre l'architecte et l'ingénieur du projet. Les détails de connexion ont été soigneusement étudiés afin d'assurer le bon comportement de ces matériaux. L'utilisation du bois lamellé-croisé pour le platelage de la toiture a permis d'obtenir de grandes portées et d'importants porte-à-faux. Un bel exemple de conception intégrée menant à la réalisation d'un projet de qualité. Félicitations à l'équipe de projet : GLCRM Architectes, Stantec, Tetra Tech, Constructions Béland & Lapointe, Société des traversiers du Québec, Société québécoise des infrastructures, Nordic Structures, Maxi-Forêt et Éloi Moisan.

Détails architecturaux Pavillon des Tours de la Pointe (Québec)



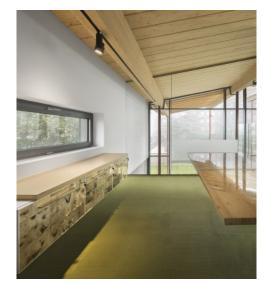
Prix d'excellence cecobois 2017_

EXCELLENCE

Architecture | Design | Innovation | Ingénierie

Détails architecturaux Pavillon des Tours de la Pointe (Québec)

Élégant et épuré, ce pavillon logeant les services et l'administration du complexe de logements résidentiels. Les Tours de la Pointe, à Québec, se distingue par son architecture et son intérieur raffinés. Présent à toutes les échelles du projet, le bois se marie gracieusement à d'autres matériaux pour créer une gamme de textures intéressante. À l'intérieur, l'intégration de l'escalier, de l'éclairage et du mobilier est minutieuse et élégante en plus de constituer un beau rappel de la structure principale en bois lamellé-collé. Félicitations à l'équipe de projet : CARGO Architecture, Douglas Consultants, Construction Citadelle, S/C Tour de la Pointe enr., Nordic Structures et Construction Citadelle. –



Nouvelles en bref

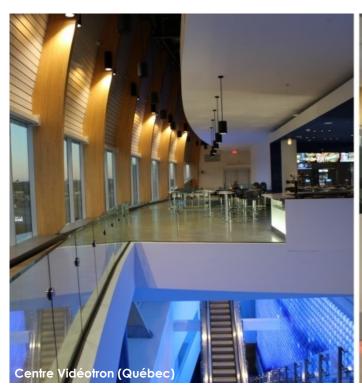


Solution innovante Passerelle des Trois-Soeurs (Québec)

Surplombant la rivière Saint-Charles, cette passerelle maximise l'utilisation du bois de façon judicieuse et innovante. Un mat double en bois lamellé-collé en forme de A retient, à l'aide de haubans, deux imposantes poutres en bois lamellé-collé de 1,8 m de haut servant d'appui aux panneaux en bois lamellé-croisé qui composent le tablier. La structure haubanée en bois franchissant 53 m de portée libre représente une utilisation rare au Canada. Une attention particulière a été apportée à la gestion des eaux pluviales pour assurer la protection des éléments en bois et la longévité de la passerelle. Félicitations à l'équipe de projet : ABCP architecture, EMS Ingénierie, SGTR, Constructions BSL, Ville de Québec et Nordic Structures —

PRIX RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

Nous aimerions souligner la participation de **NORDIC STRUCTURES** dans 7 des 15 mentions municipales: voice deux des projets qui ont reçu une mention: pour plus d'information consulter le : http://www.cecobois.com/prixdexcellence



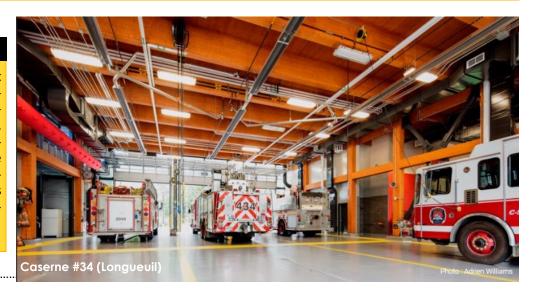


Centre Vidéotron (Québec)

Utilisé dans le hall d'entrée ainsi que pour les coursives périphériques, le matériau bois jouit d'une belle vitrine tout en représentant bien le caractère nordique de la ville. Souligons l'équipe de projet : ABCP architecture, GLCRM Architectes, POPULOUS, SNC-Lavalin, Pomerleau, Ville de Québec, **Nordic Structures**, Goodfellow et Parquets Alexandra. -

Caserne #34 (Longueil)

L'utilisation du bois dans cet édifice municipal répond à divers impératifs de sécurité incendie, de qualité de service, d'environnement et d'esthétisme. Soulignons l'équipe de projet : Vincent Leclerc architecte, Consultants S.M., Louis Dubuc, **Nordic Structures**, Solider, Proderma et Nadurra. -



À propos de Cecobois

Le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois) est un organisme dont la mission est de supporter et de faciliter l'utilisation accrue du bois en construction commerciale, institutionnelle et multirésidentielle au Québec, notamment dans une perspective de lutte aux changements climatiques et d'un développement économique responsable.

Renseignements: Cynthia Bolduc-Guay, Conseillère en communication, Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois), Tél.: 418 657-7916, poste 413, Cel.: 418-609-6764, cbguay@cecobois.com

STORNOWAY ANNONCE SES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE DE 2016



·

STORNOWAY DIAMOND CORPORATION | Québec Jeudi, 23 février 2017

Stornoway Diamond Corporation a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2016.

Faits saillants de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (tous les chiffres sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire)

 L'ouverture officielle de la mine de diamant Renard a eu lieu le 19 octobre 2016 lors d'une cérémonie à laquelle participaient les dignitaires de la localité et de la région, de même que d'anciens membres et des membres actuels de son personnel, des parties prenantes et des membres des communautés locales.

- Le traitement du minerai a débuté le 15 juillet 2016, et la production commerciale a été officiellement déclarée le 1^{er} janvier 2017. L'atteinte de la production commerciale marque la fin de la période des dépenses d'investissement initiales liées au projet.
- Les coûts liés au projet totalisaient 771,2 M\$ au 31 décembre 2016, ce qui correspond à 99 % du budget. Des coûts de 2,8 M\$ ont été reportés à l'exercice 2017, ce qui porte l'estimation du coût final du projet à 774 M\$, soit 37 M\$ de moins que le budget d'investissement initial établi en juillet 2014.
- Tel que publié le 6 février 2017, 2 074 827 tonnes de minerai ont été extraites de la mine à ciel ouvert en 2016, dont 399 162 tonnes ont été traitées, ce qui représente des surplus de 136 %

- et de 77 %, respectivement, par rapport aux prévisions. Une production de 448 887 carats d'une teneur moyenne de 112 carats par cent tonnes (« cpht ») a été récupérée, soit une augmentation de 106 % et de 15 %, respectivement par rapport aux prévisions.
- La première vente des diamants de Renard a eu lieu en novembre à Anvers (Belgique). Au total, 38 913 carats ont été vendus à un prix moyen de 195 \$ US le carat, ce qui a rapporté à la Société un produit de pré-production non prévu de 10,2 M\$ (7,6 M\$ US);
- Pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, la Société a inscrit un bénéfice net de 52,0 M\$, ce qui représente un résultat de base de 0,06 \$ et un résultat dilué de 0,05 \$ par action. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, elle a inscrit un bénéfice net de 19,6 M\$, ce qui représente un bénéfice de base et dilué par

action de 0,03 \$.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme se sont établis à 86,0 M\$. Au terme de la construction, le total des liquidités, y compris la trésorerie, les débiteurs, les crédits d'impôt miniers prévus et les facilités de crédit disponibles, se chiffrait à 165 M\$, en supposant que toutes les clauses restrictives et les conditions préalables liées aux engagements de financement futurs soient respectées et en supposant un cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain de 1,30 \$. Le calcul ci-dessus exclut un montant supplémentaire de 48 M\$ disponible sur la facilité en cas de dépassement de coûts qui a été résiliée après la clôture de l'exercice.

Matt Manson, président et chef de la direction, a déclaré : « Les résultats de Stornoway pour l'exercice 2016 témoignent de l'achèvement du projet de la mine Renard sous la barre des estimations budgétaires et en avance sur les délais que nous nous étions fixés. La période de dépenses d'investissement est derrière nous et le stade de la production commerciale a été atteint, de sorte que nous pouvons continuer d'accroître la cadence de production de nos installations de traitement et augmenter régulièrement le volume des articles offerts dans le cadre de nos ventes de diamants. Deux ventes par appel d'offres supplémentaires ont été réalisées après la clôture de l'exercice et, bien que les prix se ressentent toujours des conditions du marché indien et du profil des diamants que nous avons récupérés, le marché s'améliore pour les articles de moindre qualité et des primes élevées sont versées pour les articles



de grande taille et de qualité supérieure. Stornoway procédera à une autre vente d'ici la fin du présent trimestre. » Matt Manson poursuit : « La réussite de notre projet de construction et le démarrage plus tôt que prévu de l'exploitation ont contribué à la grande solidité de notre bilan par rapport au plan de financement que nous avions établi pour ce projet en juillet 2014. Nous commençons donc l'année 2017 dans une position avantageuse, grâce à des liquidités totales de 165 M\$ à la clôture de l'exercice, dont un emprunt de premier rang de 100 M\$ entièrement disponible et le produit tiré de nos ventes.»

[...]

Mise à jour sur l'exploitation Déclaration de production commerciale et de fin de la construction

La production commerciale du projet Renard consiste à traiter le minerai pour une période de 30 jours à une capacité nominale de 60 %. Le projet est entré en production commerciale le 3 décembre 2016 avec un taux de traitement de 4 120 tonnes par jour au cours des 30 jours précédents, comparativement à une capacité nominale de 6 000 tonnes par jour. Stornoway a déclaré l'entrée en production commerciale du projet le premier jour du mois suivant le mois durant lequel le projet est entré en production commerciale, soit le 1er janvier 2017. La Société prévoit continuer d'accroître la production de l'usine de traitement au cours des deux prochains trimestres.

[...]

La main-d'œuvre sur place au mois de décembre a avoisiné une moyenne de 278 travailleurs, dont 19,1 % étaient des Cris du territoire



Eeyou Istchee. Au 31 décembre 2016, le nombre d'employés s'élevait à 429. De ce nombre, 379 employés faisaient partie de l'équipe chargée du développement de Stornoway sur place, dont 16 % étaient des Cris, 24 % provenaient de Chibougamau et de Chapais et

nard et à 25 km à l'ouest du prolongement de la route 167. En 2015, l'échantillonnage de moraines a confirmé la présence de minerais indicateurs d'anomalies ayant un potentiel de diamant prometteur, en plus d'avoir mené à la découverte d'un diamant de la fraction

taires au projet Adamantin. Ces travaux débuteront en mars 2017.

[...]

À propos de la mine de diamant Renard

La mine de diamant Renard est la première mine diamantifère au Québec en importance et la sixième au pays. Elle est située à environ 250 km au nord de la communauté crie de Mistissini et à 350 km au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James, dans le centre-nord du Québec. Le projet de construction a commencé le 10 juillet 2014, et la production commerciale a été déclarée officiellement le 1er janvier 2017. On prévoit une production annuelle moyenne de diamants de 1,8 million de carats par an pendant les 10 premières années de vie de la mine. Les lecteurs sont invités à consulter le rapport technique du 11 janvier 2016 concernant l'estimation des ressources minérales de septembre 2015, et le rapport technique daté du 30 mars 2016 sur la mise à jour du plan minier et de l'estimation des réserves pour de plus amples renseignements et d'autres hypothèses concernant le projet.

Au nom du conseil d'administration STORNOWAY DIAMOND CORPORATION Matt Manson Président et chef de la direction

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Ghislain Poirier, viceprésident, Affaires publiques de Stornoway, au 418 254-6550, apoirier@stornowaydiamonds.com



60 % provenaient de l'extérieur de la région. [...]

Mise à jour sur les activités de prospection

Stornoway mène des programmes d'exploration sur des projets de prospection diamantifère dans des sites d'origine détenus en propriété exclusive au Canada, et maintient quelques propriétés d'exploration réelle secondaires, notamment le projet Adamantin au Québec. Le site du projet Adamantin compte 28 169 hectares de claims en trois blocs. Il est situé à quelque 100 km au sud de la mine de diamant Re-

granulométrique de +0,25 mm-0,50 mm. Un premier programme de forage exploratoire, en mars et en avril 2016, a permis de découvrir 11 corps kimberlitiques différents à Adamantin. Aucun diamant n'a été récupéré de la kimberlite présente, et des minerais indicateurs d'anomalies, de provenance inconnue, restent encore sur le site. Les travaux de forage, d'échantillonnage et de levés géologiques, qui ont été entrepris en 2016. En janvier 2017, le conseil d'administration de Stornoway a approuvé un budget maximal de 2,0 M\$ pour des travaux de forage supplémen-



TRANSPORT SCOLAIRE SOIS VIGILANT!











mastuvu.info

FAQ

Q: Le dépassement d'un autobus scolaire dont les feux intermittents clignotent expose le conducteur d'un véhicule à l'inscription de combien de points d'inaptitude à son dossier de conduite et à une amende de quel montant?

R: À 9 points d'inaptitude et à une amende de 200 \$ à 300 \$. D'autres frais peuvent s'ajouter.

Q : À quelle distance doit-on arrêter complètement son véhicule lorsque l'autobus scolaire active ses feux rouges intermittents et déploie son panneau d'arrêt ?

R: À plus de cinq mètres de l'autobus.

Q : Pourquoi le conducteur d'autobus scolaire fait-il fonctionner les quatre feux jaunes d'avertissement alternatifs ou les feux de détresse du véhicule ?

R: Pour signaler qu'il est sur le point d'immobiliser son véhicule pour faire monter ou descendre des écoliers. Cette mesure permet de ralentir la circulation devant et derrière l'autobus et d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération. Le conducteur doit alors se préparer à arrêter et, surtout, rester attentif aux déplacements des écoliers autour de l'autobus scolaire.

Q : Doit-on immobiliser son véhicule lorsqu'on croise un autobus scolaire quand la chaussée est séparée par un terreplein ?

R: Non, il n'est pas nécessaire d'arrêter son véhicule puisque le terre-plein fait office de protection.

Q: À quoi s'expose le conducteur qui refuse d'obéir aux ordres et signaux d'un brigadier scolaire?

R : À l'inscription de 3 points d'inaptitude à son dossier de conduite et à une amende de 100 \$. D'autres frais peuvent s'ajouter.

Q : Comment le conducteur qui reconduit son enfant à l'école peut-il contribuer à la sécurité de tous les écoliers circulant dans la zone scolaire ?

R: En respectant la signalisation routière, celle des autobus et celle de l'école relative à la zone de débarquement des autobus scolaires sur la rue ou dans la cour d'école. Il est recommandé de ne pas faire descendre un enfant du véhicule à proximité des autobus scolaires. Enfin, il faut voir les autres enfants circulant dans la zone scolaire et être vus d'eux et, surtout, prévoir leur comportement pour diminuer tout risque d'accident.

Q. : Qui détermine les conditions d'accès au transport scolaire, qui l'organise et qui détermine les points d'arrêt des autobus scolaires ?

R.: Le service de transport de la commission scolaire.

Q: Pourquoi n'y a-t-il pas de ceinture pour les écoliers à bord d'un autobus scolaire?

R: Transports Canada a conclu que le système de compartimentation des banquettes d'autobus scolaires protège davantage les écoliers. Une ceinture mal attachée ou mal ajustée peut causer des blessures graves à l'abdomen, à la tête et au cou. Le système privilégié est caractérisé par :

- Des sièges à haut dossier
- Des sièges rembourrés et déformables absorbant l'énergie
- Des sièges rapprochés créant des compartiments
- Des sièges à ancrage robuste







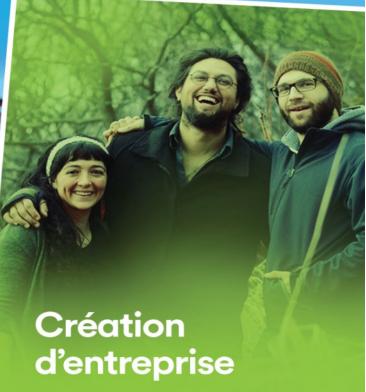


600 000\$ en prix

Une tonne de fierté!



Entrepreneuriat étudiant



Soumettez votre projet d'ici le 14 mars 2017, 16 h www.osentreprendre.quebec

Alega Mepi Worker Site Mepi





Il est maintenant temps de vous inscrire!

Volet Entrepreneuriat étudiant du Défi OSEntreprendre :

En réalisant un projet où ils sont au cœur de l'action, en complicité avec les intervenants scolaires, les jeunes changent leur monde! Que ce soit du primaire jusqu'à l'université, le Défi permet de faire rayonner ces belles initiatives dont les effets positifs sur la confiance en soi, l'identité et la persévérance scolaire se répercutent annuellement sur plus de 38 000 jeunes qui ont le plaisir d'entreprendre pour apprendre.

Volet Création d'entreprise du Défi OSEntreprendre :

Des gens audacieux et déterminés s'épanouissent et participent au développement de leur région en mettant sur pied de nouvelles entreprises. Qu'elles soient collectives ou individuelles, leur création est cruciale pour un Québec innovant, engager et prospère. Générateur de fierté, OSEntreprendre offre l'occasion aux quelques 2 000 nouveaux entrepreneurs participant annuellement à son Défi, de positionner leur projet, d'obtenir des bourses, d'élargir leur réseau et d'exprimer leur passion!

Date limite d'inscription : le mardi, 14 mars 2017 à 16 h

www.osentreprendre.quebec

Guylaine Fréchette <u>sadc.developpement@lino.com</u>

Responsable régionale Tél.: 418 748-6477, poste 224

Défi OSEntreprendre Nord-du-Québec Téléc.: 418 748-6160

600, 3e Rue, bureau 1

Chibougamau (Québec) G8P 1P1

PARTENAIRE PRÉSENTATEUR



PARTENAIRE EN TITRE





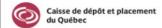




PARTENAIRE MÉDIA



PARTENAIRES OR













LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ANNONCE UNE CONSTRUCTION NEUVE POUR LE CHSLD DE

CHIBOUGAMAU

n vue d'offrir les meilleures infrastructures possible en matière de soins de santé et de services sociaux à la population, et particulièrement pour les aînés, le gouvernement du Québec annonce un projet de construction neuve pour déménager le CHSLD de Chibougamau. Le milieu de vie passera de 24 à 32 places pour les personnes âgées en perte d'autonomie, en plus d'inclure un centre de jour.

C'est le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, et le député d'Ungava, monsieur Jean Boucher, qui en ont fait l'annonce aujourd'hui. Ce projet est dans la continuité du projet de réaménagement et de modernisation du service alimentaire du Centre de santé de Chibougamau, qui est inauguré par la même occasion. Sur le plan financier, le coût du projet de construction du nouveau CHSLD représente quelque 17,5 M\$, dont la majeure partie provient du ministère de la Santé et des Services sociaux. et un montant de 322 000 \$ de l'établissement.

Concrètement, le nouveau CHSLD sera composé de 32 chambres individuelles réparties en trois îlots, soit deux îlots prothétiques fermés de huit et dix chambres respectivement, et un îlot prothétique ouvert de quatorze chambres. Chacun des îlots comptera une salle à manger, un salon et un bloc sanitaire avec un bain à hauteur variable et des

COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX |

Québec Vendredi, 17 février 2016

douches adaptées. Il s'agit d'une construction sur un niveau de 3004 m2, située en face du Centre de santé de Chibougamau, sur un terrain bordé par le lac Gilman et à proximité d'un parc municipal. Selon l'échéancier projeté, les travaux commenceront en mars 2018 en vue d'une livraison des nouveaux locaux au début de l'année 2019.

Citations:

« Une construction neuve à proximité du CHSLD actuel permet de maintenir les gens dans leur milieu, près de leur famille et leurs proches, ce qui était plus que souhaitable. À terme, c'est donc toute la population qui bénéficiera de cette nouvelle installation. Celle-ci offrira un environnement sécuritaire, correspondant aux hauts standards de qualité et tenant compte des besoins et des préférences de la clientèle âgée. Elle aura un impact positif sur l'offre de soins de santé et de services sociaux pour les citoyennes et les citoyens du Nord-du-Québec ».

- Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux.
- « Je suis reconnaissant envers les personnes qui ont contribué à la

concrétisation de ce projet, car l'impact sera réel sur le plan humain auprès de l'ensemble de la communauté. Cette initiative du gouvernement du Québec témoigne de sa considération pour mes concitoyennes et concitoyens, de même que de son engagement envers les personnes âgées. Par ailleurs, je suis convaincu que le personnel du CHSLD se réjouira de pouvoir bénéficier d'un environnement de travail plus moderne, convivial et agréable ».

- Luc Blanchette, ministre responsable de la région du Nord-du-Québec.
- « Le poids démographique des 65 ans et plus a augmenté de plus de 150 % entre 2001 et 2016 dans la région, et comme partout ailleurs, le Nord-du-Québec connaît un phénomène de vieillissement de la population. Dans ce contexte, l'annonce d'un nouveau CHSLD avec davantage de places, et de confort, est fort bien accueillie. Je suis très heureux que le gouvernement du Québec puisse être à l'écoute des besoins spécifiques de la population crie et jamésienne ».
- Jean Boucher, député d'Ungava.

Faits saillants:

- La construction neuve permettra notamment:
- d'accueillir davantage de clientèle en lui offrant un milieu de vie

de qualité et conforme aux normes actuelles;

- de recevoir, en plus, des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes ayant une déficience physique ou d'autres problèmes associés à une perte d'autonomie;
- d'offrir un centre de jour;
- d'améliorer les services à la clientèle;
- d'améliorer le milieu de vie de la clientèle, de même que la qualité de vie du personnel et son environnement de travail.

Par ailleurs, cette nouvelle installation sera utilisée non seulement par la population jamésienne, mais également par la communauté crie de la Baie-James. Actuellement, à peu près 35 % de résidents hébergés au CHSLD de Chibougamau proviennent de la communauté crie.



LE TABAC TUE 1 FUMEUR SUR 2 Ça tombe toujours sur quelqu'un qu'on aime

SECONDAIRE EN SPECTACLE BAIE-JAMES

Félicitation aux lauréats de Chapais :

Création partielle: (numéro de trottinette) Tommy Laflamme et Alexis Cormier

Création totale: (numéro humour) Amy Denoncourt

Interprétation: (chanson) Lydia Pinet

Prix coup de coeur des juges : (numéro de trottinette) Tommy Laflamme et Alexis Cormier...

Merci aux animatrices, jeune organisatrice et jeune technicien, bon travail!!

Félicitation à tous!

Participants: Isabelle lessart, Djoé Bilodeau, Jessica larouche-lapierre, Amy Denoncourt, Karry Denoncourt, Lydia Pinet, Stacey Levesque-Tremblay, Alexis Cormier, Tommy Laflamme, Britany Bouchard, Roxanne Cayouette, Andréanne Bougie.

Organisateurs: Jocelyn Bouchard (organisateur) et Léa Bergeron-Tremblay (organisatrice)









NE MANQUEZ PAS LA FINALE RÉGIONALE!

Matagami

École secondaire Le Delta

8 avril 2017

19h30

Cynthia Gill

5\$



Pacte rural

LES ORGANISMES ADMISSIBLES SONT INVITÉS À PRÉSENTER UN PROJET

es projets soumis dans le cadre du Pacte rural doivent poursuivre le développement de la Jamésie en fonction des quatre orientations stratégiques suivantes :

- promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
- favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
- assurer la pérennité des communautés rurales;
- maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

Organismes admissibles

L'aide financière s'adresse aux organismes suivants, lesquels couvrent, en tout ou en partie, le territoire de l'Administration régionale Baie-James (ARBJ).

- Organisme sans but lucratif (OSBL)
- Coopératives non financières
- Municipalité ou localité
- Organisme municipal
- Organismes des réseaux de l'éducation, de la santé, de la culture, de l'environnement, du patrimoine ou des services sociaux

v Les entreprises privées à but lucra-

tif et les coopératives financières ne sont pas admissibles.

Projets locaux

Pour de plus amples renseignements ou pour acheminer une demande de subvention, veuillez communiquer avec l'agent de développement responsable du Pacte rural dans votre municipalité, aux coordonnées suivantes:

Chapais

Monsieur Mathieu Prévost Agent de développement rural Corporation de développement économique de Chapais 145, boulevard Springer, C. P. 128 Chapais (Québec) GOW 1H0 Téléphone: 418 745-2511, p.30230 Courriel:

mprevost@villedechapais.com





Interdiction de stationnement en hiver



15 NOV. AU 15 AVRIL

Boulevard Springer



du lundi au vendredi

15 NOV. AU 15 AVRIL

Toutes les rues de Chapais, excepté le boulevard Springer

PÉRIODE DES FÊTES

Prenez note que le stationnement sera permis dans toutes les rues de la municipalité du 23 décembre au 2 janvier inclusivement, sauf lorsqu'une des affiches «OPÉRATION DÉNEIGEMENT» aura été installée.

Source: RÈGLEMENT MUNICIPAL 14-454, ARTICLE 25



LE CONSEIL EN BREF

Voici les faits saillants de la séance ordinaire du 21 février 2017 et de la séance extraordinaire du 30 janvier 2017.

ADOPTION DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE (AN 4)

Le conseil municipal a adopté le plan d'action de l'an quatre (4) du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour le territoire de la Jamésie préparé par le Gouvernement régional Istchee **Baie-James** d'Eeyou (GREIBJ) et destinés aux services de protection incendie. Rappelons que les autorités régionales ont l'obligation, par la Loi sur la sécurité incendie, d'établir un schéma de couverture risques, en conformité avec les orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de

sécurité incendie. Ici, c'est le GREIBJ qui agit à titre d'autorité régionale. Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie est un outil de gestion des risques d'incendie et de prise de décision pour les élus municipaux. Pour les responsables des opérations de secours, il constitue un outil de planification.

OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES

Dans le cadre de la Politique d'attribution des aides financières de la Ville de Chapais, les membres du conseil municipal ont accepté les demandes d'aide financière suivantes: 300 \$ au comité organisateur du souper des Jubilaires de Chapais 2017; 750 \$ à d'Attraction Nord Baie-James vivre autrement pour la réalisation de cap-

sules vidéos promotionnelles, dont certaines seront tournées à Chapais; 250 \$ en tant aue «Partenaire bronze» pour la 19e édition du Défi Osentreprendre Nord-du-Québec, qui aura lieu le 2 mai 2017; 240 \$ pour l'inscription d'une équipe au Tournoi de curling annuel de la Fondation des Centres de santé Chibougamau-Chapais, qui a eu lieu les 2,3 et 4 février 2017; 100 \$ à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC dans le cadre de sa campagne de collecte de fonds corporative annuelle; 100 \$ à la Fondation du rein dans le cadre de campagne de financement 2017.



Affaires municipales

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES AVEC FAUNENORD

À travers son plan stratégique 2013-2023, la Ville de Chapais s'est engagée à bonifier l'animation du milieu de vie chapaisien. Dans cette optique, membres du conseil municipal ont accepté l'octroi d'une aide financière du Pacte rural, d'un montant de 11690\$, qui permettra d'offrir aux citoyens de Chapais, à l'été et à l'automne 2017, trois séries d'activités éducatives. soit: « Aventure sciences », pour les adolescents et les familles, « Activités d'interprétation du milieu naturel », pour les aînés et « Les mercredis Science de la nature au camp de jour estival », pour les jeunes du primaire. La Ville de Chapais a assumé la mise de fonds, d'un montant de 2923\$.



Liste des postes

Ville de Chapais 418-745-2511

Administration générale : Kathy Tremblay poste 30236
Inspecteur municipal : Mourtaza Moussadjy poste 30229

Centre Sportif & Communautaire: Sylvie Bédard poste 30244

Christianne Lacasse poste 30224

Développement économique : Lise Aubin poste 30238

Garage municipal : Simon Blanchet poste 30242

Service des Incendies: Poste 30243
Police: Poste 30241
Curling: Poste 30246
Studio Extrême: Poste 30323

Mariève Bernier

Directrice générale

Éducation Faune et Environnement







Approbation de trois (3) dérogations mineures

Ce mois-ci, trois dérogations mineures ont été accordées au bénéfice du 18, 5e Rue; puis, du 16, 2e Rue; et enfin, du 33, 1re Avenue.

Par définition, une dérogation mineure est **une procédure d'exception** établie par règlement en vertu duquel le conseil peut autoriser la réalisation de travaux projetés ou la régularisation de travaux en cours ou terminés, lesquels ne satisfont pas à toutes les dispositions du règlement de zonage ou de lotissement. Sa principale utilité réside dans le fait qu'il s'agit d'une technique apportant des solutions à des problèmes pratiques qui ne peuvent être décelés à l'avance dans une règlementation d'urbanisme.

Pour qu'une municipalité puisse accorder des dérogations mineures, deux conditions doivent être remplies :

- La constitution d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui doit fournir un avis sur chaque demande de dérogation mineure
- L'adoption d'un Règlement sur les dérogations mineures

L'URBANISME EN BREF

Appel à la candidature des membres non permanents du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le comité est chargé de produire des recommandations relativement à la planification et à l'urbanisme sur le territoire de la Ville et à l'application de tous les moyens dont dispose la Ville pour promouvoir l'urbanisme, l'aménagement du territoire et sa protection. Dans le cadre de ses activités, le comité intervient en matière d'urbanisme dans les limites imposées par tout règlement adopté par la Ville de Chapais.

Le comité est responsable de :

Recommander au Conseil la révision du plan et règlement d'urbanisme;



- Prendre position sur divers problèmes qui lui sont soumis par le responsable du service, la direction générale ou par le Conseil et doit faire rapport à ce dernier des recommandations du Comité à leur sujet;
- Étudier et faire des recommandations dans tous les domaines touchants l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction;
- Faire recommandations au conseil sur toutes les demandes d'autorisation ou son avis est obligatoire en vertu des lois provinciales;
- Réaliser ou recommander la réalisation de toutes études, analyses portant sur les sujets qui lui sont soumis;
- Réaliser des consultations publiques à la demande du Conseil.

Le rôle du comité est purement consultatif et le rôle de déci-

sion appartient de droit au Conseil.

Les huit (8) membres non permanents recherchés sont des résidents sur le territoire de la Ville et répartie ainsi :

- 1 représentant du secteur industriel œuvrant sur le territoire de la Ville de Chapais;
- 1 membre d'une association sociale ou communautaire ayant un bureau d'affaires ou des activités sur le territoire de la Ville de Chapais;
- 3 membres représentant une association commerciale ou commerçant ayant un bureau d'affaires sur le territoire de la Ville de Chapais;
- 2 membres citoyens résidant sur le territoire de la Ville de Chapais;
- 1 membre représentant un organisme œuvrant en développement économique et œuvrant sur le territoire de la Ville de Chapais.

Le mandat du membre non permanent est d'une durée maximale de deux (2) ans avec renouvellement nominatif n'excédant pas deux (2) autres termes de deux (2) ans.

Si vous faites partie de l'une des catégories des membres recherchés et vous êtes intéressés à donner votre opinion en matière d'urbanisme, veuillez contacter, monsieur Mourtaza Moussadjy, responsable de l'urbanisme de la Ville de Chapais au (418) 745-2511 poste 30229.

Mourtaza Moussadjy

Tournoi de curling intergénérationnel au profit du Manoir Pierre-Guénette

Merci à toute la population de Chapais et Chibougamau pour vos commandites ou votre participation. Grâce à vous l'activité a été une réussite.

- ⇒ Votre aide nous a encore une fois permis d'amasser un **profit net de 2 000 \$**, incluant des dons en argent de 100\$, 50\$ et 20\$.
- ⇒ Participation au tournoi de curling : 12 équipes vs 14 équipes en 2016
- ⇒ Participation au souper-spaghetti : 80 personnes vs 100 personnes en 2016

Cette année nous avons reçu une subvention de l'administration régionale Baie-James. Cela nous a permis de faire des activités spéciales. Pour nous les activités des deux journées, soit le 17 et 18 février 2017 ont été un succès. Merci aux participants qui font que cette activité est une réussite. On vous invite à aller voir la plaque au Curling Opémiska de Chapais, les gagnants et finalistes y sont inscrits.

Un gros merci aux généreux commanditaires et bénévoles.

C.A. de l'office municipal Manoir Pierre-Guénette : Georgette Boisvert, Lucie Tremblay, Yvonne Senneville, Denise Lacasse, Raymonde Gervais et Denise Larouche, bénévole responsable du tournoi





LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE L'HÉBERGEMENT ILLÉGAL

TOURISME BAIE-JAMES | Chibougamau Mardi, 31 janvier 2017

ourisme Baie-James fier d'annoncer le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation contre l'hébergement illégal. Appuyée par l'Administration régionale Baie-James et chacune des municipalités et localités du territoire, cette campagne vise à informer les exploitants d'établissements d'hébergement non conformes sur les règlements en vigueur applicables à leurs activités et les accompagner dans leur demande d'obtention de classification.

Les exploitants d'établissements d'hébergement sont régis par la Loi sur les établissements d'hébergement touristiques. Le 15 avril 2016, le projet de loi nº67, visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale, entrait en vigueur. La loi prévoit maintenant un cadre réglementaire plus clair pour les établissements d'hébergement et des mécanismes renforcés pour sanctionner les établissements non conformes ou illégaux.

La loi stipule que toute personne

qui exploite un établissement d'hébergement touristique doit détenir une attestation de classification délivrée par l'un des trois organismes mandataires reconnus par le ministère du Tourisme soit la Corporation de l'industrie touristique du Québec, la Fédération des pourvoiries du Québec et Camping Québec. En vertu de l'article 1 du Règlement, un établissement d'hébergement touristique est considéré comme « tout établissement exploité par une personne qui offre de l'hébergement (une chambre, un appartement, une maison, un chalet, un prêt-àcamper) sur une base régulière,



contre rémunération, pour des périodes de 31 jours et moins (à la nuitée, à la semaine, à la fin de semaine) et dont l'offre de location est rendue publique d'une quelconque manière ». La loi est valable autant pour les touristes d'agrément que les touristes d'affaires (travailleurs).

« Bien que le ministère du Tourisme ait lancé une excellente campagne de sensibilisation en juillet, intitulée « Faites briller votre étoile », plusieurs exploitants d'établissements d'hébergement sur le territoire ne connaissent toujours pas les règles et ignorent donc qu'ils oeuvrent dans l'illégalité. Nous partons donc de ce constat et nous souhaitons renseianer l'ensemble de ces exploitants d'établissements sur la loi en viqueur. Notre désir n'est pas de fermer ces établissements, mais plutôt d'accompagner les exploitants dans leur demande d'obtention d'attestation de classification » a précisé Mitchell Dion, directeur aénéral de Tourisme Baie-James.

Rappelons que la règlementation assure ainsi à la clientèle un niveau de qualité des installations et services offerts ainsi qu'une sécurité grâce à l'assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions de dollars. De plus, elle assure que tous les exploitants d'un hébergement touristique sont assujettis aux mêmes règles.

Dans les semaines à venir, les exploitants d'établissements d'hébergement non conformes recevront une lettre d'information précisant la réglementation en vigueur et les étapes pour se conformer. Tourisme Baie-James sera disponible pour les accompagner dans ce processus. Autrement, l'organisme se réservera le droit d'entamer des procédures officielles de dénonciation. Par ailleurs, de nouvelles mesures ont été mises en place par le ministère du Tourisme pour lutter contre l'hébergement illégal dont l'augmentation du nombre d'inspecteurs et d'enquêteurs ainsi que le renforcement des sanctions pénales. Un exploitant d'établissement d'hébergement touristique en nonconformité s'expose à une amende allant de 2 500\$ à 25 000 \$ par jour pour une personne physique, et de 5 000 \$ à 50 000 \$ par jour pour une personne morale.

Toujours selon Mitchell Dion, « la situation actuelle entraîne une iniquité fiscale, une concurrence déloyale pour les exploitants d'établissements d'hébergement classifiés qui se soumettent à la réalementation en vigueur. En informant les exploitants non conformes et en les accompagnant dans leur demande d'obtention d'attestation de classification, tout le monde sera soumis aux mêmes règles et de plus, nous diversifierons l'offre d'hébergement touristique à la Baie-James. Nous sommes confiants de pouvoir arriver à régler la problématique de l'hébergement illégal sur le territoire et nous aspirons à une bonne collaboration avec ces exploitants afin d'éviter d'entamer des procédures coercitives. J'aimerais également souligner l'appui dynamique de l'Administration régionale Baie-James ainsi que des municipalités et loca-



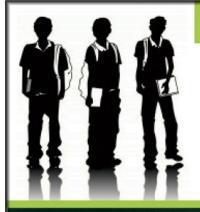
lités qui nous ont tous fait parvenir une résolution nous appuyant dans ce projet et nous offrant leur collaboration».

Pour plus de renseignements et/ou pour de l'accompagnement sur la démarche de classification, les établissements d'hébergement sont invités à contacter monsieur Yves-Cédric Koyo, coordonnateur au développement de l'offre touristique, au 418 748-8140, poste 230, ou par courriel à l'adresse suivante: ykoyo@tourismebaiejames.com.

Mitchell Dion

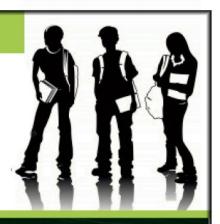
Directeur général
Tourisme Baie-James

Baie-James



Je roule écolo... t'embarques?





ffable

CONTIVIAL

Chers étudiants,

La session d'automne est arrivée!

Horaire coupé, covoiturage non-disponible, cours annulé...

Chapais higne Verte peut faciliter vos déplacements!

Réservez dès maintenant!





Surveillez nos publicité afin d'être à l'affût de nos développements et changements. Parlet de nous à vos proches!

<u>Geologhil</u>









www.villedechapais.com/chapais-ligne-verte



Pour réserver



Horaire

TÁXI	Départ de Chapais	Départ de Chibougamau
AM	7 h 20	8 h 00
MIDI	12 h 00	12 h 30
PM	16 h 00	16 h 30

- Transports disponibles du lundi au vendredi.
- Les heures de départ peuvent varier légèrement selon les demandes.
- Il n'y a pas de points d'embarquement prédéfinis. Le taxi va vous chercher et vous déposer à l'endroit de votre choix à Chapais et Chibougamau.



Horaire Autobus MAHEUX

	Départ de Chapais	Départ de Chibougamau		
MATIN	non-disponible	9 h 20		
SOIR	21 h 20	non-disponible		

- Transports disponibles 7/7 JOURS.
- Les heures de départ seront fixes.
- IMPORTANT : Être au point d'embarquement au moins 10 min. à l'avance
- Points d'embarquement : CHAPAIS : Tabagie RC

CHIBOUGAMAU: Dépanneur chez Carole



HEURES D'OUVERTURE

Il est strictement interdit de déposer des objets à l'écocentre en dehors des heures d'ouverture;

> *Horaire hivernale (1er novembre au 1er mai)

Jeudi : de 16h00 à 19h00

Vendredi : de 16h00 à 19h00

Samedi : de 8h00 à 16h00

*Horaire estivale (2mai au 31 octobre)

Jeudi: de 15h00 à 20h00

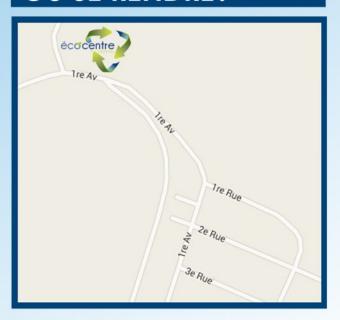
Vendredi : de 15h00 à 20h00

Samedi : de 8h00 à 16h00

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Bois
- Encombrants métalliques
- Encombrants (meubles, matelas, etc.)
- Matériaux de construction, de rénovation et de démolition
- Granulats (béton, briques, asphalte)
- Pneus
- Peinture
- Matériel électronique
- Résidus domestiques dangereux
- Huiles usées (dans leur contenant d'origine seulement)

OÙ SE RENDRE?



MATIÈRES REFUSÉES

- Les matières non triées ne sont pas acceptées
- Armes, munitions et feux de bangale
- Bombonnes de propane de plus de 20lbs
- Bombonnes de gaz sous pression
- BPC
- Carcasses d'animaux
- Cyanure
- Déchets biomédicaux ou radioactifs
- Dormants de chemin de fer
- Médicaments
- Ordures ménagères
- Pneus surdimentionnés (plus de 48,5pouces)
- Résidus d'amiante
- Terre contaminée





Opération d'équipements de production

Diplôme d'études professionnelles (DEP 5310)

Objectifs du programme

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour opérer des machines de production conventionnelles ou automatisées, assurer les préparatifs et la mise en marche de la production, assurer et vérifier la qualité de la production et procéder à l'entretien préventif de la ou des machines dont il ou elle a la responsabilité.

PROFESSION VISÉE

OPÉRATEUR D'ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION

Personne qui fait fonctionner des machines et de l'équipement de production manufacturière servant à la fabrication, à la transformation, à l'assemblage ou à l'emballage de diverses pièces ou de divers produits. Elle planifie les tâches à accomplir, monte et ajuste les machines servant à la production puis veille à leur entretien. Elle s'occupe également de la finition et de la vérification des produits afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux normes de qualité établies.

Approche duale

- · Plus de 500 heures de formation seront offertes chez Barrette-Chapais et aux Chantiers Chibougamau.
- Un salaire de 15 \$/heure est offert aux élèves pendant l'ensemble de la formation.

Conditions d'admission

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.
 OU
- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3º secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques dans des programmes d'études établis par le ministre, ou se voir reconnaître les apprentissages équivalents.

OU

 La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme visé, ou les apprentissages reconnus équivalents.

Aides financières

- Allocation pour l'hébergement et le transport
 L'élève du Centre de formation professionnelle de la
 Baie-James qui réside à plus de 40 kilomètres de son
 lieu de formation et qui n'est pas référé par un
 organisme payeur (Emploi-Québec, CNESST, CCQ, etc.)
 a droit à une allocation de 100 \$ par mois de
 formation. Cette allocation sera payée par chèque au
 mois de septembre, décembre, mars et juin.
- Allocation activités sportives ou culturelles
 L'élève du Centre de formation professionnelle de la
 Baie-James a droit à une allocation de 100 \$, sur
 présentation de factures, pour payer des frais
 d'inscription à des activités sportives ou culturelles
 qui ont lieu dans la ville où se tient sa formation.
- Prêts et bourses du ministère de l'Éducation Cette formation est admissible à l'aide financière aux études.



Si vous possédez des compétences en ce domaine, vous pourriez faire reconnaître officiellement votre savoir-faire. Cette démarche pourrait vous permettre de diminuer le nombre d'heures de formation nécessaire pour votre diplômation.









manufacturiersinnovants.com

LA TOURNÉE

Initiative manufacturière Investissement Québec

Venez découvrir pourquoi les entreprises doivent innover pour assurer leur compétitivité et comment elles peuvent obtenir les ressources d'accompagnement et de financement pour y arriver.

QUAND Le vendredi 17 mars 2017

HEURE 11 h30 à 13 h 30

LIEU Salle du Club de Golf Chibougamau

130 rue des Forces Armées, Chibougamau, QC G8P 3A1

COÛT 40\$ + taxes / personne

INSCRIPTION En ligne







Secteur Nord de la ville de Chapais

(nord du Boul. Springer/côté de l'hôtel de ville)

	Mars 2017								
L	L M M J V S D								
27	Í	1	2		4	5			
6	7	8	9	10	11	12			
13		15	16		18	19			
20	21	22	23	24	25	26			
27		29	30		1	2			

Avril 2017								
L	M	M	J	V	S	D		
27		29	30		1	2		
3	4	5	6	7	8	9		
10	F	12	13		15	16		
17	18	19	20	21	22	23		
24		26	27		29	30		

Secteur Sud de la ville de Chapais

(sud du Boul. Springer/ côté du Manoir Pierre-Guénette)

Mars 2017								
L	M	M	J	V	S	D		
27	28	1	2	3	4	5		
6		8	9		11	12		
13	14	15	16	17	18	19		
20		22	23		25	26		
27	28	29	30	31	1	2		

	Avril 2017								
	L	M	M	J	V	S	D		
	27	28	29	30	31	1	2		
	3		5	6		8	9		
	10	11	12	13	14	15	16		
١	17		19	20		22	23		
	24	25	26	27	28	29	30		

Secteur Ouest de la ville de Chapais

(Lac Opémisca et Lac Cavan)

Mars 2017									
L	L M M J V S D								
27	28		2		4	5			
6	7	8	9	10	11	12			
13	14		16		18	19			
20	21	22	23	24	25	26			
27	28	Fİ	30		1	2			

Avril 2017								
L	L M M J V S D							
27	28		30		1	2		
3	4	5	6	7	8	9		
10	11	İ	13		15	16		
17	18	19	20	21	22	23		
24	25	ÍÌ	27		29	30		

Secteur Est de la ville de Chapais

(Lac David, Dulieux, Buckell et Baie Demers)

Mars 2017							
L	M	M	J	V	S	D	
27	28		2	3	4	5	
6	7	8	9		11	12	
13	14	Fİ	16	17	18	19	
20	21	22	23		25	26	
27	28		30	31	1	2	

Avril 2017								
L	M	M	J	V	S	D		
27	28	İ	30	31	1	2		
3	4	5	6	E)	8	9		
10	11		13	14	15	16		
17	18	19	20		22	23		
24	25	jį	27	28	29	30		

ALENDRIERS



Postes à combler

L'équipe du Festival du Doré Baie-James est à la recherche de 2 personnes pour combler les postes suivants :

Directeur du volet amateur

Directeur de sécurité nautique

Pour de plus amples informations, et/ou pour faire parvenir votre intention pour un des postes à combler, vous pouvez nous contacter au 418 745-2020 ou par courriel à info@festivaldudore.com.



Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie

Nos heures d'ouverture pour le mois de mars sont les suivantes :

- Le lundi 13 mars de 11h à 15h
- Le mercredi 29 mars de 11h à 15

On vous attends!

Cet horaire est pour notre bureau de Chapais situé à l'adresse suivante:

28, 1e Avenue

Chapais (Qc)

G0W 1H0

Tél.: (418) 745-3895

Vie communautaire



Aux membres de la Caisse Desjardins de Chibougamau

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle qui aura lieu :

Date: Mercredi, 19 avril Heure: 7 h 30 à 8 h 45 A.M.

Endroit: Club de golf Chibougamau-Chapais

130, rue des Forces Armées

neure. / 1130 a 6 1143 A.IVI.

- - IMPORTANT - Réservez votre place: 418 748-6461, poste 7107290

⇒ Transport pour les membres de Chapais. Dites-le nous!

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, poser leurs questions, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.



Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.



Coopérer pour créer l'avenir



Vie communautaire

LES VAILLANTS DE CHAPAIS fadoq



Les activités suivantes seront tenues au cours du mois de mars 2017.

Messe mensuelle animée par les membres:

Le dimanche 19 mars

Sacs de sable : tous les lundis à 13h30

Pétanque-Atout: tous les mardis à 13h.30

Dards: tous les mardis à 19h.

Cribe: tous les mercredis à 13h.30

Baseball-poches: tous les vendredis à 13h30



Le souper mensuel sera tenu le dimanche **19 mars**, à 17h.30, à la salle du club. Le souper est au coût de

12\$ par personne. Les participants apportent leur boisson. Le souper sera suivit d'une soirée. **Les billets sont en vente jusqu'au 15 mars**

2017. Pour vous procurer ceux-ci, contactez la présidente, Mme Pierrette Gendron, au 418-745-2726 ou la secrétaire, Mme Lucette C. Larochelle, au 418-745-3216.

Le recrutement est toujours en cours. Les personnes de 50 ans et plus qui désirent devenir membres doivent contacter la responsable, Mme Lucette C. Larochelle.

Bienvenue à tous les membres aux activités du club.

Lucette C. Larochelle, publiciste



13e édition du Tournoi de hockey des Chevaliers de Colomb

Le comité organisateur vous invite à la 13e édition du Tournoi des Chevaliers de Colomb les 17, 18 et 19 mars 2017 au centre sportif de Chapais.

Sur place, un service de bar et de restauration. Plusieurs prix de présence et de participation. Nous avons également 4 équipes de femmes inscrites.

Prix d'entrée: 5\$ / adulte et 2\$ / enfant de 5 à 15 ans

On vous attend en grand nombre!

Commanditaires principaux:

Ville de Chapais, Jean Boucher—Député, Roméo Saganash—Député, Caisse Desjardins, Bonichoix, Transport SD, Ameublement Jeanne, JF inc. et les Chevaliers de Colomb



Vie communautaire

Campagne des chocolats Jako 2017 des Chevaliers de Colomb



Le dimanche 12 mars prochain à 12h, les étudiants du secondaire de Chapais passeront par les maisons avec les Chevaliers de Colomb pour la vente de nos lapins en chocolat de Pâques.

Une partie des profits ramassée lors de cette vente seront offerts aux étudiants du secondaire pour leurs activités.

Le chocolat Jako est au coût de 5\$.

Encouragez nos jeunes!

Vos Chevaliers

Dégustation Vins & Fromages

Dégustation de Vins & Fromages au profit des Chevaliers de Colomb 4e Degré de Chapais et de la fédération québécoise de l'autisme.

Date: Samedi 1er avril 2017 à 18h

Lieu: Salle des Chevaliers de Colomb (21, 3e Avenue)

Coût: 50\$ par personne

Pour vous procurer des billets ou pour des informations, contactez Daniel Dumas ou Manon Ouellet au (418) 745-2395.

Date limité: Le 19 mars 2017

Vos Chevaliers



© Can Stock Photo - csp2221281

TOURNOI INVITATION BARRETTE



À Chapais, du 5 au 9 avril 2017

Barrette





VENEZ ENCOURAGER VOS ÉQUIPES!!!

Pour plus d'informations, consultez le site internet

WWW.CURLINGOPEMISKA.COM

418 745-2511 poste 30246 M.Clément Breton

2 Classes
Participant 150\$ (6 bouts)
Compétition 300\$ (8 bouts)

En soirée: 7 et 8 avril DJ VINC!!!



LA TOURNÉE DE FILMS CHASSE & PÊCHE

n 2017, les Chevaliers de Colomb du Conseil 6542 de Chapais, prennent la relève du Festival du Doré Bais-James, en présentant, la Soirée Chasse et Pêche le 12 avril prochain.

Cette activité, prisée par les gens de la région Chapais-Chibougamau, change de porteur mais garde la même qualité de bons films de chasse et de pêche.

Norman Byrns et Daniel Gilbert vous accueilleront le 12 avril prochain à 19h15 à la salle des
Chevalier au 31, 3ième
Avenue à Chapais.
Venez-vous mettre dans
l'ambiance de l'ouverture de la pêche.

Billets en pré-vente au coût de 25 \$ au 770-6517 ou à la salle des Chevaliers, ainsi qu'aux commerces habituels.

Les Chevaliers remercient les gens du FDDBJ pour leur support logistique.

*Il est strictement interdit de vendre ce billet à un coût moindre que celui indiqué ici sans l'autrorisation écrite d'Action Chasse Pêche Inc.





HORAIRE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

Directrice: Lundi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Téléphone: 745-2511 poste 30244

Courriel: sbedard@villedechapais.com

Préposée aux loisirs: Du lundi au jeudi de 13h00 à 16h00

Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Téléphone: 745-2511 poste 30224

Courriel: clacasse@villedechapais.com

CENTRE RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE DE CHAPAIS

Service de photocopies et de laminage

Le service de photocopies est disponible du lundi au jeudi de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.



COMPTOIR DE PRÊT DE RAQUETTES ET DE TUBES À NEIGE

Vous désirez faire une randonnée en raquettes ou encore vous glissez, mais vous n'avez pas ces équipements. Pas de problème, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire peut vous aider en vous présentant sur les heures de bureau, signer un formulaire de prêt et le tour est joué. Le prêt est d'une durée maximale de 48 heures.



Ne vous privez pas des JOIES DE L'HIVER!



DON D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS USAGÉS POUR UNE BONNE CAUSE

Certains jeunes rêvent faire du sport, mais l'équipement sportif peut parfois être dispendieux et certaines familles n'ont tout simplement pas les moyens d'en acheter. Par cette collecte, nous voulons faire une différence dans la vie de ces jeunes et leur permettre de faire une activité sportive qui leur plaît.

Nous invitons les citoyens de déposer leurs équipements sportifs en bon état au Centre récréatif et communautaire sur les heures de bureau. Redonner une 2ième vie à vos équipements sportifs.

Merci à l'avance!

LOCATIONS

Pour une location de glace, de salle communautaire ou encore de piscine, veuillez composer le 418-745-2511 poste 30244.



CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

S'entraîner sur des appareils cardio et de musculation.

Endroit: 2ième étage du Centre récréatif et communautaire

Horaire: Du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00. Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Dimanche: 12 mars, 26 mars et 9 avril de 13h00 à 16h00

Tarifications: Vous référez directement au centre

Responsable: Corporation des loisirs de Chapais 745-2511 poste 30244







ACTIVITÉS DE GLACE



Patinage libre Lundi et mercredi et de 18h30 à 19h30, jeudi de 15h45 à 16h45 et le vendredi de 18h30 à 19h30

Patinage libre pour adultes Samedi de 19h00 à 20h00

Patinage parents-enfants (10 ans et moins) Dimanche de 14h00 à 15h00

Patinage clair de lune (lumière tamisée) Dimanche de 19h00 à 20h30

Hockey libre 11 à 15 ans Mercredi et vendredi de 16h00 à 17h00

Hockey libre 16 ans et plus Lundi et mercredi de 19h30 à 20h30 et vendredi de 14h30 à 15h30

Hockey libre parents-enfants (10 ans et moins) Lundi de 15h45 à 16h45 et samedi de 14h00 à 15h00

Hockey apprentissage 5 à 10 ans (avec parent-entraîneur) Mercredi de 17h30 à 18h30

Toutes ces activités sont gratuites!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE

Endroit: 2ième étage de l'École le Filon

Horaire: Mardi de 14h00 à 16h00 et mercredi de 14h00 à 16h00 et de 18h30 à 20h00

Abonnement gratuit <u>Information:</u> 745-2531 poste 4243

VENTE DE LIVRES USAGÉS



Vente disponible au Centre récréatif et communautaire sur les heures de bureau. Tous les fonds recueillis serviront à faire l'animation jeunesse de Chapais. Il est toujours possible de faire don de vos livres qui vous sont plus utiles.

Merci à l'avance de votre participation

FORMATION ANIMATION EN LOISIR ET EN SPORTS

Tu veux devenir un jour un animateur en loisirs et/ou en sports.

Ce programme permet d'intervenir auprès de différentes clientèles et dans le cadre de plusieurs activités spécialisées.

La formation comprend: 33 heures de formation et un stage en animation après 35 heures en emploi.

Travailler en tant qu'animateur, c'est plus qu'un simple emploi. Devenir animateur, c'est appartenir à une équipe de travail, de développer son sens des responsabilités et toujours se dépasser. C'est une expérience unique qui t'offre de faire des rencontres inoubliables et de développer des aptitudes personnelles et professionnelles qui te seront indispensables tout au long de ta vie. Ce certificat est valide à vie!

Tu apprendras: le monde du loisir, la connaissance des caractéristiques des enfants et des adolescents, les techniques d'animation, l'intégrité, l'éthique et la sécurité.

Si vous êtes intéressés à suivre cette formation, vous devez me contacter Sylvie Bédard au 418-745-2511 poste 30244 ou encore Joëlle Pichette au 418-770-5714. Le coût d'inscription est de 20\$/personne payable avant 9 mai 2017

La formation aura lieu les 9, 10 et 11 juin 2017.

P.S. Une priorité sera de mise sur les étudiants qui auront suivi la formation DAFA pour être animateurs au terrain de jeux



EVENEMENTS À VENIR!

VENDREDI 17 AU DIMANCHE 19 MARS 2017

Tournoi de hockey amateur des Chevaliers de Colomb à l'aréna de Chapais

VENDREDI 10 AU SAMEDI 11 MARS 2017

Tournoi de curling des organismes et des entreprises

Au Centre Récréatif et Communautaire

VENDREDI 7 AU DIMANCHE 9 AVRIL 2017

Tournoi de curling invitation Barrette

SAMEDI 18 MARS 2017

Tournoi de curling au profit du stage humanitaire

SAMEDI 1 AVRIL 2017

Dégustation de vins et de fromage à la salle des Chevaliers de Colomb au profit de l'autisme

DIMANCHE 9 AVRIL 2017

Compétition de natation locale à la piscine municipale

DIMANCHE 16 AVRIL 2017

Brunch de pâques à la salle des Chevaliers de Colomb

VENDREDI 21 AU SAMEDI 23 AVRIL 2017

Tournoi de fermeture de curling

Nous invitons les organismes reconnus à nous communiquer leurs activités pour le calendrier des évènements.

ANCIENNES PHOTOS

Nous sommes toujours à la recherche d'anciennes photos sur des activités de loisirs ou encore sur des lieux de travail ou encore de documents d'époque.

N'hésitez pas à les partager!

Merci à l'avance!

Sylvie Bédard, directrice

Tél.: 745-2511 poste 30244







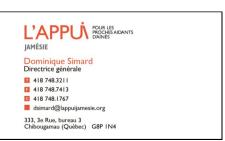






















Espace disponible











Espace disponible

POUR AJOUTER VOTRE CARTE
D'AFFAIRES À NOTRE
VITRINE PUBLICITAIRE, N'HÉSITEZ PAS À
COMMUNIQUER AVEC NOUS :
418.745.2511 POSTE 30234

Coordonnées du journal

145, boul. Springer, C.P.128 Chapais (Qc) G0W 1H0

T 418.745.2511 poste 30234

F 418.745.3871

C ggleeton@villedechapais.com

Faites parvenir vos articles, annonces ou communiqués.

• Date de tombée : 24 mars 2017

• Publication de la Tribune : 5 avril 2017



Consultez la Tribune couleur en ligne. La Tribune Chapaisienne est réalisée par la Corporation de développement économique de Chapais en collaboration avec la Ville de Chapais.

Rappel

Taxes municipales (premier versement) Date d'échéance: 17 mars 2017 Pour afficher votre annonce ici (coût 3\$) communiquez avec Geneviève Gleeton au 418-745-2511 poste 30234

PARTENAIRES FINANCIERS:





Coopérer pour créer l'avenir





=GOLDCORP ÉLÉONORE



